

DELEGATION DE SIGNATURE à Madame Carole GUILLOTIN-PETIT

Monsieur Bernard ESCALLE, agissant en qualité de Directeur Général de 13 Habitat sur le fondement de l'article R.421-18 alinéa 9 du Code de la Construction et de l'Habitation,

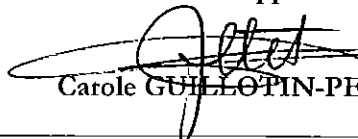
- Vu la délibération n° 17.022 du Conseil d'Administration du 10 avril 2017,
- Considérant que Madame Carole GUILLOTIN-PETIT exerce les fonctions de Responsable des Ressources Humaines – Pôle Développement, placée sous l'autorité du Directeur des Ressources Humaines,

Donne délégation à Madame Carole GUILLOTIN-PETIT pour signer les actes suivants :

- Les conventions de stage.
- Les conventions de formation relatives à la réalisation du Plan validé.
- Les contrats de mise à disposition de personnel.
- Les déclarations fiscales et sociales relevant de son domaine d'activité.
- Les correspondances courantes liées à l'activité de son service n'emportant pas rupture du contrat de travail ou embauche.
- L'engagement, l'attestation de service fait pour les dépenses relevant de son domaine d'activité et s'inscrivant dans le cadre de budgets prédéfinis, hors paye.
- La prise en compte de produits en lien avec l'activité de son service.

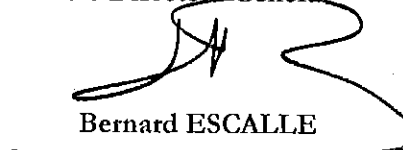
Marseille, le 19 avril 2017

La Responsable des Ressources Humaines –
Pôle Développement



Carole GUILLOTIN-PETIT

Le Directeur Général



Bernard ESCALLE

Conformément aux dispositions de l'article R.421-5 du code de Justice Administrative, le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille – 22/24 rue Breteuil – 13006 Marseille – Tel : 04.91.13.48.13 – Fax : 04.91.81.13.87 – dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié par remise en main propre le 25/4/2017.

Signature du délégataire

